

## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021

Date de convocation et d'affichage : 02 avril 2021

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 05.

#### Présents :

ABEL Jean-Pierre	FARINE Bruno	LEDOUBLE Catherine
BACHMANN Jean-Marie	FINOT Patrick	LEMELLE Flavienne
BAROIN François	FLEURET Dominique	LEQUIEN Ombeline
BEAUSSIER Jean-Marie	FRAENKEL Stéphanie	LEYMBERGER Brigitte
BETTINGER Sylviane	FRAPIN David	MAGLOIRE Arnaud
BILLET André	GACHOWSKI Jacques	MANDELLI François
BLANCHARD Dominique	GARNERIN David	MARTY Rémy
BLANCHON David	GARIGLIO Elisabeth	MEIRHAEGHE Jean-François
BLASCO Thierry	GAURIER Claude	MENNETRIER Nicolas
BLASSON Christian	GATOUILLAT Marcel	MONTAGNE Jean-Jacques
BOICHUT Daniel	GAUTHIER Anne-Sophie	MOSER Alain
BOISSEAU Dominique	GERARD Fabien	NONCIAUX-GRADOS Véronique
BOUDADI Rachida	GIRARD Marc	OUADAH Karima
BRANLE Christian	GIRARDIN Olivier	PAUWELS Cécile
BURRI Marie-Luce	GOUJARD Pascal	PORTIER-GUENIN Françoise
BUTAT André	GUITTON Jordan	QUINTART Sylvie
CAFFET-VIARDOT Gaëlle	GULTEKIN Gulcan	RAGUIN Jacky
CHALVET Marie-Ange	GUNDALL Philippe	REHN Yves
CHAMPAGNE Anicet	HANDEL William	RESLINSKI Jean-François
CHAMPAGNE Bernard	HELIOT-COURONNE Isabelle	RICHARD Vincent
CHEVALIER Bertrand	HENNEQUIN Virgil	ROBLET Bernard
CHOMAT Christophe	HENRI Pascal	SAINTON Michel
COCHET Jean-Michel	HIMEUR Aïcha	SAUVAGE Philippe
CORNEVIN Jean-Pierre	HONORÉ Nicolas	SEBEYRAN Marc
DA ROCHA Katia,	HOUARD Bruno	SOMSOIS Hervé
DE VILLEMEREUIL Gérard	HUBINOIS Alain	THIENOT Régis
DEHARBE Dominique	JOUAULT Gervaise	THOMAS Christine
DELAITRE Guy	LANDREAT Pascal	VIART Jean-Michel
DRAGON Jean-Luc	LANOUX Claudie	VOLHUER Michel
DUCHÊNE Annie	LE CORRE Marie	ZAJAC Anna
DUQUESNOY Olivier	LEBECQ Jérémy	
DUSACQ Maxime	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	

**Excusés et ont donné pouvoir :** NINOREILLE Francine à Catherine LEDOUBLE, LEPRINCE Didier à BAROIN François, ROUSSEAU Pauline à FRAPIN David, LEROY Marie-Thérèse à MEIRHAEGHE Jean-François, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie à LANDREAT Pascal, GAURIER Marlène à REHN Yves, GROSJEAN Patrick à VIART Jean-Marie, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, JOLLIOU Marie-France à BRANLE Christian, POTTIER Denis à MEIRHAEGHE Jean-François, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MALARMEY Michelle à GARNERIN David, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BAZIN-MALGRAS Valérie à CAFFET-VIARDOT Gaëlle, DENIS Valéry à BOISSEAU Dominique, BAUDOUX Bruno à MANDELLI François, DAHDOUH Fadi à LE CORRE Marie, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, BECARD Francis à BAROIN François, GONCALVES José à HONORÉ Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, BRET Marc à THOMAS Christine, SERRA Frédéric à HELIOT-COURONNE Isabelle, ROUSSELOT Nicole à DUQUESNOY Olivier, BAGATTIN Mélanie à GIRARDIN Olivier, POIVEZ Kevin à BURRI Marie-Luce, HUMBERT Christophe à DELAITRE Guy, SIMON Eric à CHALVET Marie-Ange, RICHARD Sophie à FINOT Patrick

**Excusés :** DESROUSSEAU Pascal, GESNOT Dany, MEIRHAEGHE Sonia, RENOIR Gilles, VAN DE ROSTYNE Alain, CHOISELAT Emmanuel, BEURY Loëtitia, MARTINOT Bruno, PETIT Christine, COURTOIS Jean-Christophe, CASTEX Jean-Marie

**Sont présents mais ne participent pas au vote :** Ombeline LEQUIEN, Jean-Luc DRAGON

**Est excusé et a donné pouvoir mais ne participe pas au vote par procuration :** Francis BECARD

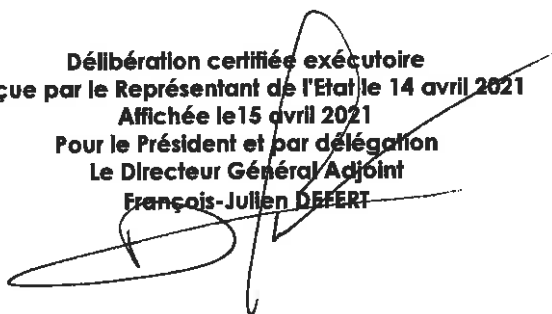
Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance, Ombeline LEQUIEN.

<b>DELIBERATION N°11</b>	<b>Octroi d'une subvention de fonctionnement à Troyes Aube Formation et conclusion d'une convention de financement 2021</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Nicolas HONORÉ</b>

<b>Nombre de membres : 135</b>		<b>Vote</b>			
<b>Présents</b>	<b>Suffrages exprimés</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Non-participation</b>
<b>94</b>	<b>118</b>	<b>118</b>		<b>3</b>	<b>2</b>

**Le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.**

**Délibération certifiée exécutoire**  
**Reçue par le Représentant de l'Etat le 14 avril 2021**  
**Affichée le 15 avril 2021**  
**Pour le Président et par délégation**  
**Le Directeur Général Adjoint**  
**François-Julien DEFERT**



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021**

**OCTROI D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A TROYES AUBE FORMATION  
ET CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT 2021**

Annexes : convention financière 2021 entre Troyes Champagne Métropole et l'association Troyes Aube Formation - budget prévisionnel Troyes Aube Formation 2021

**Exposé :**

L'association Troyes Aube Formation (TAF) est la structure de gestion de l'école supérieure de commerce et de management YSCHOOLS, tant pour la partie diplômante, que pour l'organisation matérielle et la gestion du personnel de l'école.

YSCHOOLS développe ses actions en matière d'enseignement supérieur, à la fois sur le campus de Troyes-Brossolette mais également sur d'autres sites, permettant d'assurer son rayonnement, sa notoriété mais également d'asseoir ses formations et ses diplômés sur la scène concurrentielle des écoles supérieures de management et de commerce.

La Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole est statutairement compétente (article 7.3.4. des statuts) en matière d' « enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante », notamment en matière de :

- « Soutien et participation à l'implantation, au développement et à la valorisation de l'enseignement supérieur public ou privé et de la recherche sur le territoire communautaire » ;
- « Création, aménagement et participation à la gestion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ».

Ce soutien de Troyes Champagne Métropole s'inscrit en complémentarité des aides octroyées par le Département de l'Aube et la Région Grand Est, aux établissements d'enseignement supérieur en général et à YSCHOOLS en particulier.

Le soutien des trois institutions publiques à l'école, s'inscrivait jusqu'au 31 décembre 2020 dans le cadre d'une convention pluri-annuelle reposant sur un plan quinquennal de gestion et de développement de YSCHOOLS.

En parallèle, les collectivités publiques ont souhaité faire évoluer le statut de YSCHOOLS – toujours associatif à ce jour – afin de pérenniser cette école et de territorialiser son action. Le soutien public étant à la hauteur de l'ambition du territoire pour constituer le pôle majeur d'enseignement supérieur en Champagne sud, est escomptée une capitalisation de ces moyens publics pour asseoir la notoriété et l'activité de l'école.

La définition du cadre juridique topique et les conditions de financement et de fonctionnement de ce dernier n'ayant pu aboutir à ce jour, il vous est proposé de conclure une convention annuelle de financement pour le seul exercice 2021, sur la base du budget prévisionnel présenté par l'association, tout en appliquant un effort

sur la somme octroyée pour tenir compte du plan de sauvegarde des finances de Troyes Champagne Métropole.

Il vous est donc proposé d'octroyer une subvention de fonctionnement de huit cent quinze mille six cent euros (815 600 €).

Cette convention de financement de YSCHOOLS, via l'association TAF, est donc proposée uniquement bilatérale entre TCM et l'école et non pas quadripartite (avec Région et Département en plus) comme jusqu'à présent. Il convient en effet de ne pas obérer ou contraindre le cadre juridique en gestation pour la pérennisation de l'école précitée.

Le Conseil communautaire sera donc conduit à délibérer au cours de l'année 2021 sur le nouveau cadre juridique et financier de gestion de l'école permettant son ancrage dans le territoire.

### **Décision**

Au bénéfice de ces informations, il vous est donc proposé :

- **D'APPROUVER l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 815 600 € à l'association Troyes Aube Formation pour l'exercice 2021 ;**
- **D'APPROUVER le projet de convention de financement annexé à la présente ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer ladite convention et tout document administratif ou financier s'y rapportant.**

<b>Vote</b>	<b>PARTICIPANTS</b>	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>	<b>Non-participation au vote</b>